

Monsieur Arnaud Stephan
Conseiller délégué à la petite enfance
Téléphone : 02.23.62.13.80



Le 10 juillet 2020

a.stephan@ville-rennes.fr
<http://www.eluscommunistesrennais.org>

Conseil Municipal du 10 juillet 2020

–

Intervention d'Arnaud Stephan

Madame La Maire, mes chers collègues,

Il existe 6 crèches parentales à Rennes, où certaines existent depuis près de 40 ans et des crèches associatives 9, qui viennent compléter l'offre d'accueil collectif des crèches municipales, qui sont au nombre de 17. Au total, ce sont actuellement 1737 places en accueil régulier qui existent dans l'ensemble de ces établissements (dont 677 en Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants parentaux et associatifs), sans compter les 5 crèches d'entreprises et de personnel et 15 micro-crèches, des haltes-garderies, les assistantes maternelles, etc.

Les crèches parentales sont des partenaires fiables de la Petite enfance à Rennes. Ces EAJE sont gérées par des associations de parents (ceux des enfants qui y sont accueillis) – donc très impliqués dans leur fonctionnement – et viennent étoffer l'offre d'accueil du secteur de la Petite Enfance à Rennes, en proposant aux familles un engagement accru dans la parentalité et une réflexion partagée avec les professionnels sur l'éducation et l'épanouissement des jeunes enfants.

Il vous est proposé de voter un avenant permettant aux crèches parentales de faire face aux pertes engendrées par leur fermeture obligatoire durant la période de confinement et leur réouverture progressive par la suite.

Je profite également que la parole me soit donnée pour rendre hommage à la Direction de la Petite Enfance et aux personnels des crèches municipales de Rennes, qui ont su faire face à la crise sanitaire – sous votre impulsion Mme La Maire – en accueillant les enfants de personnels soignants et prioritaires au sein de 4 crèches municipales restées ouvertes durant toute la période de confinement. Je salue d'autant plus leur engagement, que je sais qu'une grande majorité ont été jusqu'à se porter volontaire pour apporter du renfort dans d'autres structures comme les EHPAD et des établissements de santé et de service à la personne qui en avaient besoin.

Je vous remercie.